



Centre -
Limousin -
Allier -
Poitou-Charentes



RÉSULTATS DES ATELIERS BOVINS LAIT

Système d'alimentation « pâturage limité »

Campagne 2019



Les 16 exploitations de l'échantillon sont présentes sur l'ensemble de la zone Centre Ouest. Le système d'alimentation est constitué d'une part de fourrages stockés (en moyenne 4,5T MS/UGB) et d'un peu de pâturage. La ferme moyenne a une SAU de 120 ha avec 85 ha de SFP. La main-d'œuvre de l'atelier lait représente 1,9 UMO dont 0,4 UMO salarié. Le troupeau moyen de 78 VL permet de vendre en moyenne 613 000 L. La quantité de concentré est de 218 g/l, ce qui est faible, et traduit également une bonne qualité des fourrages. Dans l'ensemble

on constate une forte variabilité des résultats entre exploitations. Elle est expliquée par l'effet productivité de la main-d'oeuvre (257 000 à 420 000 L/UMO), les charges de mécanisation (de 73 à 111 €/1 000 L) mais aussi les écarts de prix du lait suivant les zones géographiques (360 €/1 000 L dans le Limousin et l'ex-région Poitou-Charentes contre 404 €/1 000 L en Région Centre et Allier). Le prix du lait moyen a été de 368 €/1 000 L. Cela permet de dépasser l'objectif de rémunération 2,0 SMIC/UMO (de 1,5 à 3,9 SMIC/UMO) avec un prix de revient moyen de 346 €/1 000 L (298 à 394 €/1 000 L).

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
UMO BL*	1,9	1,1 - 2,7	
dont UMO exploitant(e) BL	1,5	0,8 - 2,4	
Lait vendu** (litres)	613 000	368 000 - 858 000	
Lait vendu/UMO (litres) affectés au BL	339 000	258 000 - 421 000	
Nombre de VL	78	50 - 105	
Nombre d'UGB lait	111	70 - 152	
Nombre d'UGB viande	8	0 - 27	
SAU (ha)	120	76 - 165	
dont cultures de vente	28	0 - 57	
dont SFP lait	85	59 - 111	

* Part de la main-d'œuvre affectée à l'atelier laitier - ** Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + consommation familiale.

COLLECTION RÉFÉRENCES

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production total (€/1 000 l)	443	385 - 500	
Travail (€/1 000 l)	111	82 - 140	
dont salaires et cotisations salariales (€/1 000 l)	18	3 - 32	
dont rémunération du travail exploitant* (€/1 000 l)	94	63 - 124	
Coût de production hors main-d'œuvre exploitant (€/1 000 l)	349	290 - 408	
Foncier et capital (€/1 000 l)	28	20 - 35	
dont fermage et frais du foncier (€/1 000 l)	17	10 - 24	
dont frais financiers (€/1 000 l)	5	2 - 8	
Frais divers de gestion (€/1 000 l)	23	16 - 30	
Bâtiments et installations (€/1 000 l)	38	19 - 57	
dont eau, électricité et gaz (€/1 000 l)	11	6 - 16	
dont entretien et location des bâtiments (€/1 000 l)	5	0 - 11	
dont amortissements bâtiments - installations (€/1 000 l)	22	7 - 36	
Mécanisation (€/1 000 l)	92	73 - 111	
dont travaux par tiers (€/1 000 l)	21	10 - 32	
dont carburants et lubrifiants (€/1 000 l)	13	10 - 16	
dont entretien et achat petit matériel (€/1 000 l)	19	12 - 27	
dont amortissements matériel (€/1 000 l)	38	22 - 55	
Frais d'élevage (€/1 000 l)	40	31 - 49	
dont frais vétérinaires (€/1 000 l)	7	4 - 10	
dont frais reproduction, identification, GDS, contrôle de performance (€/1 000 l)	27	20 - 34	
dont achat de litière (€/1 000 l)	5	0 - 12	
Approvisionnements des surfaces** (€/1 000 l)	33	24 - 42	
dont engrais et amendements (€/1 000 l)	13	8 - 19	
dont semences (€/1 000 l)	11	7 - 14	
dont autres charges végétales (€/1 000 l)	9	5 - 14	
Alimentation des animaux (€/1 000 l)	78	59 - 96	
dont achat de concentrés et minéraux (€/1 000 l)	75	58 - 91	
dont achat de fourrages et mise en pension (€/1 000 l)	3	0 - 10	

* La rémunération du travail exploitant (y compris les charges sociales) est calculée sur la base de 2 SMIC brut/UMO affectée à l'atelier lait.

** Les surfaces prises en compte sont les surfaces fourragères ainsi que les surfaces récoltées en grain pour l'autoconsommation du troupeau laitier.

PRODUITS DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Total produits atelier bovins lait (€/1 000 l)	464	433 - 496	
dont produit lait (€/1 000 l)	368	347 - 388	
dont produit viande (€/1 000 l)	35	20 - 50	
dont aides et autres produits (€/1 000 l)	62	44 - 79	

PRIX DE REVIENT ET PRIX DE FONCTIONNEMENT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production (€/1 000 l)	443	385 - 500	
Prix de revient 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	346	298 - 394	
Rémunération permise (€/1 000 l)	115	68 - 163	
Rémunération permise (SMIC/UMO exploitant)	2,7	1,5 - 3,9	
Coût de fonctionnement (€/1 000 l)	434	365 - 503	
Prix de fonctionnement 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	338	277 - 398	
Trésorerie permise (en nb SMIC)	2,9	1,4 - 4,4	

Valeur SMIC brut annuel : 18 772 €, soit pour 2 SMIC brut annuel : 37 544 €.



Attention depuis 2 ans, la rémunération « objectif » est fixée à 2 SMIC brut/UMOF lait.

MÉTHODOLOGIE

Approche comptable

Le coût de production de l'atelier lait mesure le coût de l'activité laitière indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Il est la somme des charges courantes (approvisionnement des surfaces, achat d'aliment, frais d'élevage, mécanisation, bâtiments fermages, gestion), **des amortissements et des charges supplétives** (rémunération des capitaux propres et du travail des exploitants, y compris MSA).

Le prix de revient mesure le prix du lait nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier lait compte tenu du montant déjà couvert par les aides et les produits joints.

Approche trésorerie

Le coût de fonctionnement de l'atelier lait et le prix de fonctionnement du lait sont les résultats d'une approche "trésorerie" de l'exploitation. Pour les calculer, **on remplace les amortissements par les capitaux d'emprunts remboursés**.

FOCUS SUR LES FRAIS D'ÉLEVAGE

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Frais d'élevage (€/VL)	307	248 - 367	
dont véto (€/VL)	53	31 - 76	
dont contrôle de performances (€/VL)	55	45 - 65	
dont repro (€/VL)	75	52 - 99	
dont litière (€/VL)	43	0 - 91	
dont hygiène et autres frais d'élevage (€/VL)	81	58 - 105	

CONDUITE DU TROUPEAU

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Lait produit* (l/VL)	8 018	7 001 - 9 034	
Lait produit* (l/ha SFP bovins lait)	7 339	5 641 - 9 037	
Moyenne Contrôle laitier (kg/VL)	8 290	7 330 - 9 250	
TB moyen laiterie (g/l)	41,8	39,7 - 43,9	
TP moyen laiterie (g/l)	33,5	32,2 - 34,7	
UGB VL/UGB lait (%)	71 %	65 - 76	
Taux de réforme (%)	21 %	13 - 28	
Taux de renouvellement (%)	33 %	28 - 37	
Age au premier vêlage (mois)	30,3	26,6 - 34,0	
Prix des veaux (€/tête)	133	83 - 182	
Prix des réformes (€/tête)	804	714 - 894	
Intervalle vêlage-vêlage (jours)	409	388 - 430	
Concentrés spécifiques vaches	en kg/VL/an	1 746	1 427 - 2 065
	en g/l	218	175 - 261
Concentré vaches + génisses	en kg/VL/an	2 199	1 747 - 2 652
	en g/l	262	203 - 321
Prix moyen des concentrés (€/tonne)	309	275 - 344	

* (Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + autoconso veaux et famille).

CONDUITE DES SURFACES FOURRAGÈRES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Chargement bovins lait (UGB/ha SFP)	1,3	1,0 - 1,6	
% de cultures fourragères* dans la SFP lait	32 %	22 - 43	
Fourrages stockés utilisés (TMS/UGB/an)	4,3	3,6 - 4,9	
Charges SFP (€/ha SFP)	213	152 - 275	
dont engrais (€/ha SFP)	84	55 - 113	
dont semences (€/ha SFP)	70	42 - 99	
dont phytos et autres charges végétales (€/ha SFP)	59	25 - 93	

* Cultures fourragères = maïs, sorgho, céréales et mélanges immatures.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr – Décembre 2020 – Référence Idele : 0020 502 076
Mise en page : Corinne Maigret - Crédit photos : Corinne Maigret

Ont contribué à ce dossier :

Jean-Philippe Garnier – CA Allier
Alexia Charpentier – CA Indre-et-Loire
Marthe Vivant – CA Loir-et-Cher
Nathalie Ferrand – CA du Cher

Martine Durand – CA Creuse
Aurélien Legay – CA Corrèze
Anne-Laure Veyssset – CA Charente
Adèle Marsault/Solène Durant – CA Vienne

Ludovic Cotillon – CA Deux-Sèvres
Christophe Mauger – CA Charente-Maritime
Benoît Rubin – Institut de l'Élevage

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.
Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.